

**Pour une collaboration réussie,
nous vous remercions de :**

Contactez la structure et non le salarié

**Signer le contrat de mise à disposition et nous
le retourner sous 48H**

**Faire exécuter uniquement les travaux
mentionnés dans le contrat**

**Fournir le matériel nécessaire à la
réalisation de la mission**

**Respecter les jours et horaires de travail définis
dans le contrat**

**Assurer la sécurité du salarié et ne pas lui
faire faire de travaux dangereux**

**Transmettre le relevé d'heures signé par le
salarié et vous-même à chaque fin de mission**

**Nous prévenir impérativement de tout
accident de travail ou de trajet**

Nous vous remercions pour la confiance que vous accordez à ISA Groupe !



**Présent depuis plus de 27 ans...
Pourquoi nous faire confiance?**

Proximité... Professionnalisme...

Nous répondons rapidement à vos besoins et préservons l'emploi sur notre territoire

Mise à disposition de personnel, suivi des missions, remplacement du salarié en cas d'absence

Tranquillité... Souplesse...

Pas de frais de dossier,
Nous sommes l'employeur et assurons les démarches administratives

Pas d'engagement,
Facturation à l'heure, au forfait
Missions régulières ou ponctuelles

Qualité... Les Plus +...

Nous sommes engagés dans une démarche attestant de la qualité de nos services

Pour le service à la personne*



www.servicealapersonne.gouv.fr
www.cesu.urssaf.fr

*Sous certaines conditions

ISA GROUPE
Ensemble, créons de l'emploi

Pour toute demande contactez-nous :

02 48 58 28 13

**Du lundi au vendredi
9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00**

accueil@isagroupe.fr



Siret : 345 133 060 00037-APE:7810Z

Association Intermédiaire agréée par la préfecture : R/221111/F/018/S/031



ISA GROUPE
Ensemble, créons de l'emploi

MÉNAGE...

JARDINAGE...

BRICOLAGE...

*Une collaboration
en toute confiance...*



02 48 58 28 13
accueil@isagroupe.fr
www.isagroupe.fr

9Bis Avenue du Général
de Gaulle - BP 73
18700 AUBIGNY / NERE
Fax : 02 48 58 48 98

TROIS DOCUMENTS CLÉS

LE CONTRAT DE MISE A DISPOSITION

Il vous appartient de le **lire attentivement** recto/verso, de le **signer**, et de nous **retourner notre exemplaire sous 48H** soit par courrier, soit par l'intermédiaire du salarié.

Nos coordonnées
ISA GROUPE
9 BIS AVENUE DU GAL DE GAULLE
18700 AUBIGNY SUR NERE
02 48 58 28 13 - Fax 02 48 58 48 98

CONTRAT N°
DU RELEVÉ N°

CONTRAT DE MISE À DISPOSITION CONCLU PAR L'ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE
(Articles L. 5132-1 et suivants • R. 5132-1 et suivants du Code du Travail)

Pour la mise à disposition auprès de l'utilisateur du salarié recruté sous CDD par l'association, pour effectuer les tâches décrites ci-dessous.

SALARIÉ EN MISE À DISPOSITION		UTILISATEUR	
Nom et Prénom : Coordonnées de la personne mise à disposition	Nom du Raison Sociale : Vos coordonnées	Adresse :	
Adresse :	Adresse :	Adresse :	
Telephone : Siret : Contact : Lieu d'exécution : Lieu d'intervention	Telephone : Siret : Contact : Lieu d'exécution : Lieu d'intervention	Telephone : Siret : Contact : Lieu d'exécution : Lieu d'intervention	Telephone : Siret : Contact : Lieu d'exécution : Lieu d'intervention
EN QUALITE DE :	HORAIRES : Les horaires de mise à disposition	TACHES À EFFECTUER : La prestation à réaliser	
DUREE DU CONTRAT De date à date : À fin de tâche :	Date de début : Date de début : Les dates de mise à disposition	Date de fin : Durée minimale :	
PÉRIODE D'ESSAI : Mois : Jours : Pour la mission (indiquer la durée)			
REMUNERATION Salaire horaire brut : Autres : Rémunération horaire du salarié mis à disposition	FACTURATION (taux de TVA) Taux horaire : Autres : Votre taux horaire de facturation		
OBSERVATIONS			

IMPORTANT :

- L'objet de ce contrat est la mise à disposition d'une personne, pour l'exécution des tâches mentionnées ci-dessus.
- Cette personne est mise à disposition, c'est à dire qu'elle réalise le travail sous vos ordres et sous votre entier contrôle. Vous êtes donc responsable des conditions d'exécution des travaux conformément à l'article L. 1251-21 du Code du Travail ainsi que des conséquences qui en découlent en matière de sécurité et de santé de l'association de ces travaux. Vous pouvez vérifier que votre association couvre bien vos risques.
- Aucune modification de la tâche indiquée au contrat ne peut être effectuée sans l'accord préalable et écrit de l'association.
- Les conditions mentionnées au dos de votre exemplaire font légalement partie du contrat que vous signez.
- Ce contrat doit être signé avant le début de la mission, et sera être retourné dans les 48 H. Toute facture est payable comptant, y compris lorsque le salarié est en mission de longue durée.
- L'utilisateur s'engage à ne pas traiter directement avec le travailleur, en recourant notamment au travail dissimulé.

Fait à :
L'Utilisateur
Cachet et Signature
Notre signature

Retourner un exemplaire à l'Association

NOUS SOMMES L'EMPLOYEUR

En tant que client, vous êtes responsable des conditions d'exécution des travaux.

LE RELEVÉ D'HEURES

Celui-ci nous permet de réaliser la paie du salarié. Il est à nous transmettre signé par le salarié et vous **dès la fin de la mission et au plus tard le dernier jour du mois en cours.**

A nous retourner signé **dès la fin de la mission** *Merci*

ISA GROUPE
02 48 58 28 13
Fax : 02 48 58 48 98

RELEVÉ D'HEURES : Personnel mis à disposition **Mars 2014**

NOM Prénom : **Salarié mis à disposition** Utilisateur : **Vous**

Dates	03	04	05	06	07	08	09
S 10	Nombres d'heures ⇒ Total des heures effectuées par jour						
	Equipe M/N/S (1) ⇒ A remplir uniquement pour une mission relevant d'horaires en équipe						
Dates	10	11	12	13	14	15	16
S 11	Nombres d'heures						
	Equipe M/N/S (1)						
Dates	17	18	19	20	21	22	23
S 12	Nombres d'heures						
	Equipe M/N/S (1)						
Dates	24	25	26	27	28	29	30
S 13	Nombres d'heures						
	Equipe M/N/S (1)						
Dates	31						
S 14	Nombres d'heures						
	Equipe M/N/S (1)						

(1) M = Matin, N = Nuit, S = Soir

Récapitulatif de prime :

Primes	Quantités
Primes exceptionnelles de nuits	
Primes d'équipes	
Primes du dimanche	
Primes de panier	

A remplir uniquement pour une mission disposant de ces critères

SIGNATURE DU SALARIE

SIGNATURE DE L'UTILISATEUR

Votre Signature ICI

9 Bis Avenue du Général de Gaulle - 18700 AUBIGNY SUR NERE

Pour tout renseignement,
contactez-nous :
02 48 58 28 13

LA FACTURE

Une **facture mensuelle** vous est transmise vers le 12 du mois suivant l'intervention. Cette facture est établie à l'heure et **inclut toutes les charges**, y compris les congés payés.

VOUS N'AVEZ RIEN D'AUTRE A PAYER

Nos coordonnées
ISA GROUPE
9 BIS AVENUE DU GAL DE GAULLE
18700 AUBIGNY SUR NERE
02 48 58 28 13 - Fax 02 48 58 48 98

RIB : IBAN :

FACTURE

Ref. Client : Date de facture : N° de facture :
Mode de règlement : Échéance :

Vos coordonnées

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Nom du salarié étant intervenu	Détail des heures par contrat	Votre taux horaire facturé	Détail des montants par contrat
Descriptif de l'intervention par contrat			
DU : 13-06-2014 AU : 13-06-2014 LIEU : AUBIGNY SUR NERE TACHE : JARDINIER ACTIVITE : PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE HEURES DE TRAVAIL	3,00		
DU : 18-06-2014 AU : 18-06-2014 LIEU : AUBIGNY SUR NERE TACHE : JARDINIER ACTIVITE : PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE HEURES DE TRAVAIL	3,00		
TOTAL DES HEURES	6,00		
Heures exprimées en 100ème Exemple : 45 min = 0.75 ; 1H30 = 1.5			
Compte tenu du caractère social de l'association, le règlement sera effectué au comptant dès réception de la facture. Défaut de règlement à échéance = pénalités de retard 1.34 par mois			
Pour les professionnels une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros sera due.			
ASSOCIATION EXONEREE DE TVA			
ACOMPTÉ		NET A PAYER	
		Montant mensuel dû	
Heure exprimées en 100ème Exemple : 45 min = 0.75 ; 1H30 = 1.5			
Coupon à retourner avec votre règlement			

Elle est à régler à réception,

- par chèque à l'ordre d'ISA GROUPE
- par C.E.S.U préfinancé, l'association étant affiliée au C.R.T. (Les C.E.S.U. bancaires ne sont pas acceptés)
- ⚠ pour les règlements en espèces et CESU les réductions d'impôts ne pourront pas s'appliquer